

COMPOSTAGE

RECYCLER VOS DÉCHETS

LE COMPOSTAGE EST LE PROCESSUS PAR LEQUEL DES PETITS ORGANISMES (vers de terre, champignons, bactéries...) DÉGRADENT LA MATIÈRE ORGANIQUE ET LA TRANSFORMENT EN COMPOST, ENGRAIS NATUREL.

Réaliser son compost a de nombreux avantages tels que fertiliser son jardin d'ornement et son potager à moindre coût, mais aussi recycler une partie de ses déchets.

Quelques règles sont à respecter pour protéger ce milieu vivant et pour que le résultat gagne en qualité. Un bon compost est aéré, mélangé et humide.

LE CHIFFRE
1/3 des déchets
de nos poubelles
peut être composté

INSTALLATION DU COMPOSTEUR



Surélevez le composteur à l'aide de planches légèrement espacées pour laisser circuler l'air et faciliter le passage des petits organismes qui se nourrissent des déchets.

REEMPLISSAGE DU COMPOSTEUR

Commencez à remplir par des branchages, de la paille, pour donner une base aérée à votre compost. Broyez ou déchiquetez les plus gros éléments. Un compost équilibré contient environ :

- 60% de déchets verts, humides, riches en azote
- 40% de déchets bruns, secs, riches en carbone



Avant de jeter un déchet à la poubelle, demandez-vous s'il est compostable :

DÉCHETS VÉGÉTAUX	DÉCHETS ALIMENTAIRES	DÉCHETS DOMESTIQUES
• Résidus de tonte • Résidus de taille (pensez à les broyer) et sciures • Fleurs fanées • Paille • Fumier	• Fruits et légumes • Marc de café et filtres si biodégradables • Sachets de thé • Coquilles d'œuf • Coquilles de noix, noisette... • Couenne, fromage • Pain, riz, pâtes...	• Cheveux et poils • Ongles • Tissus en fibres naturelles • Cartons non imprimés (boîte à œufs, rouleau de papier toilette...) • Journaux • Cendres de bois
NE PAS METTRE		
• Gros branchages • Résineux • Espèces exotiques envahissantes • Végétaux malades ou traités	• Coquilles de crustacés • Os • Viande et poisson	• Excréments d'animaux • Éléments imprimés • Poussières

ENTRETIEN

Mélangez les nouveaux apports à l'aide d'une fourche. Le compost doit avoir la consistance d'une éponge pressée. Humidifiez-le si nécessaire.

UTILISATION DU COMPOST

Un compost de 3 mois, grossièrement décomposé, peut être utilisé comme paillis.

Au bout de 6 à 8 mois, il peut être épandu à la surface du sol.

Une fois décomposé en intégralité, il sera retourné avec la terre.

LES ASTUCES

- Votre compost ne sent pas bon : aérez-le!
- Votre compost présente des moisissures : ajoutez des déchets verts pour l'humidifier!
- Votre commune s'engage peut-être pour inciter ses habitants au compostage en proposant des composteurs à des prix très intéressants. Renseignez-vous !

